

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

Cause 655-06-000002-160

par défaut ex parte contesté enquête au fond

BRIGITTE CIMON

DEMANDE

**C.
CISSS DE LA CÔTE-NORD
Dr DANNY DREIGE**

DÉFENSE

**et
L'ASSOCIATION CANADIENNE DE
PROTECTION MÉDICALE**

MISE EN CAUSE

Division civile

Salle n° R-319

Le 26 juin 2020

PRÉSIDENT : L'HONORABLE BERNARD TREMBLAY, j.c.s. JT 1706

ENREGISTREMENT

DEMANDE / BRIGITTE CIMON
 PRÉSENTS ABSENT

Me Marc Boulanger
mboulanger@tremblaybois.ca
Me Jean-Sébastien D'Amours
jsdamours@tremblaybois.ca
Tremblay Bois Mignault Lemay

DÉBUT 13 h 31
FIN 13 h 40

DÉFENSE / CISSS CÔTE-NORD
 PRÉSENTE ABSENT

Me Chantal Lavallée
Cain Lamarre
chantal.lavallee@cainlamarre.ca

DÉFENSE / Dr DANNY DREIGE
 PRÉSENTS ABSENTS

Me Nicolas Moisan
jnmoisan@mccarthy.ca
Me Sophie Brown
spbrown@mccarthy.ca
McCarthy Tétrault

MISE EN CAUSE / ASSOCIATION
CANADIENNE DE PROTECTION
MÉDICALE
 PRÉSENTE ABSENTE

Me Valérie Lemaire
Langlois avocats
valerie.lemaire@langlois.ca

NATURE DE LA CAUSE Gestion

GREFFIÈRE

Camille St-Onge, TS 1323

PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

13 h 31

Demande appelée et identifications des avocats.

Le Tribunal s'adresse aux avocats

13 h 32

Me D'Amours indique que la semaine d'interrogatoire prévue pour se tenir à Baie-Comeau au mois de mars a été reportée à la semaine débutant le 28 septembre prochain. Les parties tentent de voir si certains témoins peuvent être interrogés à Québec à la fin août/début septembre.

13 h 35

Me Lavallée confirme que des démarches sont en cours pour que certains interrogatoires soient tenus à Québec afin de faire progresser le dossier.

Le Tribunal est d'avis qu'une conférence de gestion devrait être fixée après la tenue des interrogatoires.

13 h 39

Le Tribunal **FIXE** une conférence téléphonique au 21 octobre 2020 à 12 h 30, les parties devront s'y joindre en composant le **1-855-878-4577 1273637#**.



BERNARD TREMBLAY, j.c.s.

13 h 40

Fin de l'audience.



Camille St-Onge, greffière-audicière